

## La ville captivée. Affichage et économie de l'attention à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle

Laurent Cuvelier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/4342>

DOI : 10.4000/lrf.4342

ISSN : 2105-2557

### Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

### Référence électronique

Laurent Cuvelier, « La ville captivée. Affichage et économie de l'attention à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Révolution française* [En ligne], 18 | 2020, mis en ligne le 30 juin 2020, consulté le 09 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/4342> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.4342>

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 juillet 2020.

© La Révolution française

---

# La ville captivée. Affichage et économie de l'attention à Paris au xviii<sup>e</sup> siècle

Laurent Cuvelier

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Thèse soutenue le 14 novembre 2019 à l'Institut d'études politiques de Paris, devant un jury composé de Mme Natacha Coquery, Mme Carla Hesse, M. Antoine Lilti, (co-directeur de thèse), M. Pierre Serna, Mme Anne Simonin et M. Stéphane Van Damme (co-directeur de thèse).

- 1 À la croisée d'une histoire politique du contrôle de l'information et d'une histoire sociale des milieux de l'imprimé<sup>1</sup>, cette thèse étudie les usages de l'affiche au xviii<sup>e</sup> siècle, objet d'information et de communication de plus en plus accessible au cours du siècle. Cet objet éphémère constitue un aspect occulté de l'histoire sociale et économique des mondes de l'imprimé à l'époque moderne. De plus, ces affiches typographiques ont également souffert de la comparaison, instaurée au milieu du xix<sup>e</sup> siècle par une série de collectionneurs et de spécialistes des *Vieux papiers*, avec l'affiche illustrée. Par contraste, les affiches du xviii<sup>e</sup> siècle ne sont appréhendées que marginalement, non seulement comme des « ancêtres du journal », mais également déconnectées de leur contexte urbain d'affichage. Ce travail vient combler un vide historiographique en s'appuyant sur des documents longtemps ignorés par les historiens. Dans la perspective d'une histoire matérielle et visuelle de la ville<sup>2</sup>, il s'appuie également sur un corpus d'affiches constitué sur une chronologie large et sur de nombreuses sources iconographique permettant de reconstituer ce que l'anthropologue Fabio La Rocca nomme « l'imaginaire urbain<sup>3</sup> » associé à l'affiche au xviii<sup>e</sup> siècle.

- 2 À partir des apports et méthodes de l'anthropologie de l'écriture<sup>4</sup> et de la bibliographie matérielle<sup>5</sup>, la constitution de ce corpus nous a permis d'étudier la dimension matérielle de trois types d'affiches. Il s'agit en premier lieu des affiches du pouvoir, règlements et lois, visibles dans l'espace urbain dès le XV<sup>e</sup> siècle. Dès leur apparition, ces écritures publiques du pouvoir sont concurrencées par les affiches de particuliers. Ces dernières renvoient en partie à l'affichage des libelles, imprimés politiques au cœur de nombreuses études sur la diffusion de la polémique et la contestation des autorités aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Bien moins étudiées et donc moins mises en avant, les affiches de particuliers concernent également de multiples annonces du quotidien : objets perdus à retrouver, recherches d'emplois, ventes ou locations, et surtout une multitude de placards signalant les décès aux proches et aux voisins. Enfin, tout aussi abondantes sont les affiches commerciales, ou affiches privées. Elles concernent non seulement les annonces des commerçants et spéculateurs dont l'activité n'était pas encadrée par les règlements des métiers jurés, mais également les affiches de spectacles et annonces de publications. Par contraste avec les siècles précédents, où l'affiche est ponctuellement visible dans les rues des grandes villes, c'est cette diversification doublée d'une prolifération de l'affichage qui constitue sans doute la spécificité des murs au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 3 Les sources de fonctionnement des imprimeurs et afficheurs parisiens nous ont permis de souligner les enjeux sociaux et économiques associés aux infrastructures de la « ville captivée » et à ses agents de maintenance<sup>6</sup>. La production des affiches, en tant qu'ouvrages de ville, constitue un enjeu commercial de plus en plus déterminant pour les typographes parisiens. Elle participe de la diversification de leurs activités afin de bénéficier des nouveaux apports économiques, y compris pour les plus influents. Dans le contexte parisien de fort encadrement réglementaire, notre étude fait également apparaître l'importance des circuits para-légaux et illégaux pour fabriquer ces imprimés bon marché. Ce phénomène s'accroît encore davantage à partir de 1789-1791, avec la fin des cadres contraignants imposés par la Librairie et l'essor des commandes d'éphémères politiques. De même, l'assouplissement de l'encadrement du métier d'afficheur pendant la Révolution française concourt à renforcer la compétition entre eux, professionnels ou amateurs. Le desserrement de leur encadrement avec la disparition de la corporation des imprimeurs-libraires et du règlement de la Librairie a pu contribuer à un rassemblement des travailleurs de l'affiche. Ce moment de genèse des compagnies fondées au XIX<sup>e</sup> siècle aboutit à la création de structures qui ne sont pas encore formalisées, mais où les anciens concurrents deviennent « confrères », partenaires ou employés. Ces regroupements, qui se multiplient, s'inscrivent alors dans un système urbain de l'information affichée au sein duquel le site ou lieu d'affichage joue un rôle déterminant. Ce processus conduit à la division de l'espace selon des principes marchands et les affiches privées matérialisent dans le quotidien des Parisiens des formes abstraites d'échanges sociaux propres au capitalisme marchand. Cependant, ces éphémères concrétisent tout autant des liens de voisinage autour de nouveaux types d'imprimés affichés, de nouveaux comportements. Ils renforcent une curiosité partagée pour les objets de consommation derniers cris, de nouvelles créations culturelles. Et si une vision stéréotypée pourrait associer chaque nouvel affichage au couronnement du règne éphémère de la marchandise, la présence des affiches dans la ville renforce également les liens entre habitants, façonne certaines

discussions critiques et constitue des horizons communs de l'espace public pré-révolutionnaire.

- 4 Avec l'essor de l'affichage, l'accès à l'information, les manières de se repérer dans les rues, les relations de voisinage ne sont plus uniquement structurés par les sons et l'oralité, mais de plus en plus par les sollicitations imprimées. L'expérience quotidienne de la ville s'en trouve modifiée. L'affichage donne une nouvelle importance à certains coins de rue, certains pans de murs, ou certaines portes de maisons, qui deviennent de nouveaux points d'intérêts. Cependant, cette notion d'attention urbaine renvoie, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à un double-sens qui souligne toutes les ambivalences de la culture métropolitaine. L'affiche est tout d'abord conçue comme un outil pédagogique et civique, dans la droite ligne de la pédagogie des Lumières utilitaires, et l'attention renvoie à la formulation d'une décision réfléchie. Cela est visible, par exemple, dans ces dessins, gravures et tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle qui représentent moins des scènes de lectures collectives que des promeneurs solitaires, absorbés par la lecture de l'affiche. Cette conception trouve son meilleur terrain d'application pendant les premières années de la Révolution française. Ainsi, c'est bien sur ces éphémères particulièrement fragiles que repose une partie de l'idéal démocratique mis en place après 1789. Parallèlement, et par opposition, un second discours se précise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'affiche est alors associée à la question de la dilution de l'attention<sup>7</sup>. Elle contribue à faire émerger la conception de l'attention comme une ressource – à préserver ou à captiver. Cette critique est associée, avec la Révolution, à une condamnation de l'affichage en tant que support privilégié pour diffuser rumeurs et calomnies. Dans ce contexte de saturation de l'attention, les concepteurs et commanditaires d'affiches se concentrent sur des dispositifs permettant de capter le regard des citoyens. Ce sont les innovations de la gravure sur bois et de la typographie, mais aussi, au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la mise au point de nouveaux éléments de mobiliers urbains.
- 5 En mobilisant de multiples témoignages de contemporains mentionnant l'observation des affiches, un large corpus de traités et dictionnaires de jurisprudence, ainsi que des archives de la pratique policière, l'affiche permet d'étudier l'articulation entre les Lumières et la Révolution française au prisme des interrelations entre espace public matériel et espace public immatériel<sup>8</sup>. Les travaux de Christian Jouhaud ou Michèle Fogel ont contribué à mettre en évidence l'intégration progressive des imprimés affichés officiels aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans un système de gouvernement<sup>9</sup>. Par là-même, ils dessinent les contours d'un espace public étatique, d'un « ordre public » garanti par les proclamations officielles suivies d'affichage, qui constituent autant de « cérémonies de l'information ». Cette thèse vient préciser l'évolution de cet espace public étatique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si les voix de ces jurés-crieurs du Châtelet servent de validation – quasi-infaillible – aux informations proclamées, le recours croissant à l'affiche administrative matérialise non seulement l'action préventive de la police parisienne, mais traduit aussi une culture publique de l'information. Fort de cet héritage, les législateurs inaugurent, à partir de 1789, l'âge d'or de l'affichage officiel, puisque cet éphémère devient la pièce centrale pour faire connaître la Loi. La période 1792-1793 place l'affiche au cœur d'une connaissance immédiate et gratuite des lois, sollicitant et sélectionnant, notamment avec le *Bulletin de la Convention*, une série d'intermédiaires locaux sur tout le territoire de la République. Ce journal-affiche est progressivement associé, à partir de 1793-1795, au

*Bulletin des lois*. Cependant, dès la Constitution de 1793 et la loi du 14 frimaire an II (4 décembre 1793), l'affichage ne fait plus partie des modes de publication des lois. Si, comme le souligne Carla Hesse<sup>10</sup>, il s'agit de prendre en compte la profusion de nouvelles lois et, surtout, de préserver ce symbole du nouveau régime, cet abandon progressif de l'affichage peut également être interprété du point de vue de la concurrence *sur* et *pour* les murs. En effet, les éphémères de la Convention sont confrontés à la concurrence toujours maintenue de l'affichage commercial, mais aussi à l'explosion des affiches politiques de particuliers et aux calomnies qu'elles diffusent.

- 6 Ce second axe de la thèse renvoie à l'étude des affiches comme objet médiatique, mobilisé pendant la Révolution française pour façonner sa popularité politique<sup>11</sup>. Alors que l'historiographie associe les bouleversements du système médiatique révolutionnaire à la presse<sup>12</sup>, une histoire sociale et matérielle de ces éphémères permet de leur redonner la place centrale qu'ils ont occupé à partir de 1789 pour s'exprimer dans l'arène politique. En raison de ses coûts inférieurs, de la rapidité pour imprimer, mais aussi de son accessibilité pour les citoyens, les affiches sont au cœur de la communication des nouveaux représentants politiques. Ces imprimés ont alors une double fonction : d'une part, la lutte contre les calomnies – en rendant visible la réponse dans les rues – ; d'autre part, la possibilité nouvelle d'exprimer ses opinions, de dénoncer telle ou telle faute politique. De ce fait, l'affichage vient enrichir, avec la Révolution, les recours et l'audience d'un genre littéraire et éditorial dédié à la calomnie avant 1789. Il ne s'agit plus uniquement de dévoiler les secrets des grands à la manière des biographies diffamatoires sur la « vie secrète » ou « vie privée », mais également de diffuser le plus largement possible dans l'espace urbain une critique de ses adversaires politiques. En ce sens, la multiplication des querelles politiques affichées marque non seulement l'investissement de la population dans la Révolution, mais également l'adhésion à un support nouveau de prise de parole, plus accessible socialement et culturellement.
- 7 La prolifération des calomnies affichées place l'éphémère au cœur d'une histoire du droit intéressée par la question de la régulation de la liberté d'expression<sup>13</sup>. Les grandes séquences de la codification du « droit d'affiche » soulignent l'influence de la prolifération des imprimés commerciaux. Cette politique de l'attention urbaine est alors conçue pour répondre aux enjeux posés par les mutations de l'espace public de la consommation<sup>14</sup>. Si, à la suite des travaux d'Arlette Farge ou de Robert Darnton<sup>15</sup>, l'action des agents de la police parisienne a souvent été perçue au prisme de la lutte contre les « libelles incendiaires » et les « placards infâmes », il faut réinscrire cette surveillance des murs dans la perspective d'un maintien de l'ordre mural attentif à la demande d'information des citadins et soucieux de maintenir la visibilité des actes administratifs. Ainsi, l'introduction d'une permission d'afficher nécessaire pour tous les imprimés non-officiels et la réglementation du métier d'afficheur dans les années 1720 constituent également des réponses à la prolifération d'imprimés privés ou de particuliers. En d'autres termes, la lutte contre l'affichage illégal traduit non seulement l'action d'une police administrative soucieuse de contrôler les opinions, mais aussi et surtout la prise en charge volontaire du foisonnement publicitaire. De ce point de vue, la réforme du droit d'affiche entreprise par les députés de la Législative en mai-juin 1791 prolonge les efforts entrepris par la police de la fin de l'Ancien Régime. Elle s'inscrit en effet dans une démarche proche de celle poursuivie par la lieutenance

générale de police : faciliter l'action policière en identifiant des espaces à surveiller, et simplifier l'identification des éphémères législatifs et réglementaires à protéger.

- 8 Enfin, l'analyse des pratiques d'affichage permet d'approfondir les recherches portant sur les répertoires d'actions contestataires, depuis les disputes ordinaires jusqu'aux conflits politiques. Les différents moments et occasions que constituent l'affichage, la lecture, ou encore l'arrachage des imprimés affichés, font apparaître l'espace urbain à travers les rythmes, les dynamiques et les temporalités des populations qui les parcourent. Avec la Révolution française apparaît un usage partisan de l'affiche. À partir de 1789, la concurrence sur les murs devient également une concurrence pour les murs. Que ce soit à travers les lieux d'affichage, les caractéristiques visuelles ou encore les usages des imprimés affichés par les citoyens, l'affichage des lois se heurte à la concurrence physique et politique des affiches de particuliers. Les arrachages d'affiches constituent alors autant de gestes politiques qui complètent l'étude des prises de parole des clubs, des sociétés patriotiques, des comités de quartier, ou des sections, structurant « l'espace public démocratique » analysé par Raymonde Monnier<sup>16</sup>. De plus, les affiches produites par les citoyens et groupes politiques n'hésitent pas à commenter, à contester, voire à se substituer sur les murs aux actes du pouvoir législatif et exécutif. Ces guerres d'affiches traduisent la place nouvelle de l'observation dans la définition du citoyen et sont d'autant plus importantes pour les autorités que l'affichage des lois et décisions est pensé comme un dispositif pédagogique pour enseigner et donner à voir la loi. Cet idéal démocratique se heurte alors aux nouveaux usages médiatiques de l'imprimé. Inspirées par l'abondance publicitaire et nourries par les évolutions du marché de l'affichage, les autorités révolutionnaires, bien plus que l'administration monarchique, privilégient le recours à l'affiche. Elles ne parviennent cependant pas à légiférer sur les regards ni à produire une économie univoque de l'attention urbaine.
- 9 La fin de la Convention et surtout la période du Directoire viennent clore l'âge d'or du « citoyen observateur » conçu comme « citoyen lecteur ». En premier lieu, l'affichage systématique des lois est abandonné, et ce malgré les protestations de certains néojacobins et des courants les plus démocrates du Conseil des Cinq-Cents. De plus, l'affichage politique de particuliers, au même titre que les annonces commerciales, tend à être identifié à une nouvelle pathologie de l'espace public. Cela se traduit par la synthèse de deux discours critiques qui émergent dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier lie la dégradation des paysages urbains, défigurés par l'affiche, à la nouvelle économie de l'attention. Les affiches marchandes ou de spectacles, par essence mensongères, joueraient sur la crédulité du public, sur le goût excessif pour le divertissement, la distraction, et ce que Gabriel Tarde définira comme « l'actualité » (entendu que « n'est pas "d'actualité" ce qui est récent, mais négligé actuellement par l'attention publique détournée ailleurs<sup>17</sup> »). Le second discours critique souligne toutes les difficultés des institutions pour encadrer la liberté d'expression. En écho aux réquisitoires contemporains à l'encontre des réseaux sociaux, présentés comme un espace exutoire, nous retrouvons à la fin des années 1790 la condamnation de l'affichage citoyen de la période 1792-1793.

---

## NOTES

1. Roger CHARTIER et Daniel ROCHE, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard - Promodis, 1990, vol. 2, p. 521-558. Voir également Anne BÉROUJON, *Les écrits à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle : espaces, échanges, identités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009 ; et Rosa M. SALZBERG, *Ephemeral city, Cheap Print and Urban Culture in Renaissance Venice*, Manchester, Manchester Univ. Press, 2014.
2. Sur les liens entre études visuelles et histoire de la Révolution française, voir Richard TAWS, *The politics of the provisional art and ephemera in revolutionary France*, University Park, Pa., Pennsylvania State University Press, 2013 ; Guillaume MAZEAU et al., « Cultures visuelles et révolutions : enjeux et nouvelles problématiques », *Annales historiques de la Révolution française*, 2013, vol. 372, n° 2, p. 143-160 ; et Pierre SERNA, « Tenir les noirs à l'œil. Hypothèse pour une "iconoirlogie" », *Annales historiques de la Révolution française*, 2019, vol. 395, n° 1, p. 171-191.
3. Fabio LA ROCCA, *La ville dans tous ses états*, Paris, CNRS Éditions, 2013. Également Fabio LA ROCCA, « "Talking Walls" : l'imaginaire esthétique des graffitis : Photo Essay », *Visual Ethnography*, 2014, vol. 3, p. 189-191.
4. C'est le travail décisif de l'ethnographe italien Armando PETRUCCI, *Jeux de lettres : formes et usages de l'inscription en Italie, 11e-20e siècles*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993. C'est également le chantier mené dans les années 2000 sur les « écritures exposées » : voir Béatrice FRAENKEL, « Actes d'écriture : quand écrire c'est faire », *Langage et société*, 2007, vol. 121-122, n° 3, p. 101-112. Et, sur les écrits de la maintenance, voir Jérôme DENIS et David PONTILLE, « Performativité de l'écrit et travail de maintenance », *Réseaux*, 2010, vol. 163, n° 5, p. 105-130.
5. Voir Roger LAUFER, *La Bibliographie matérielle présentée par Roger Laufer. Table ronde organisée pour le CNRS par Jacques Petit*, Paris, Éditions du CNRS, 1983. Voir également l'ouvrage important de Donald MCKENZIE, *La Bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.
6. Sur le monde du livre parisien au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Henri-Jean MARTIN, « La prééminence de la librairie parisienne » dans *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard - Promodis, 1990, vol. 2, p. 331-357 ; Sabine JURATIC, *Le Monde du livre à Paris entre absolutisme et Lumières : recherches sur l'économie de l'imprimé et sur ses acteurs*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Frédéric Barbier, EPHE, Paris, 2003. Pour la période révolutionnaire : Carla HESSE, *Publishing and cultural politics in revolutionary Paris, 1789-1810*, Berkeley, University of California Press, 1991.
7. Sur la notion d'économie de l'attention et son usage en sciences sociales, voir Yves CITTON, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.
8. Jürgen HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988. Sur les usages historiques de l'œuvre du philosophe allemand, voir les contributions rassemblées par Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt (dir.), *L'espace public au Moyen Âge: débats autour de Jürgen Habermas*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
9. Voir Michèle FOGEL, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1989, et Christian JOUHAUD et Alain VIALA, *De la publication : entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002. Pour une approche sur le temps long, voir

Alain BRESSON, Anne-Marie COCULA et Christophe PÉBARTHE, *L'écriture publique du pouvoir*, Bordeaux, Ausonius, 2005.

10. Carla HESSE, « La logique culturelle de la loi révolutionnaire », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 2002, vol. 57, n° 4, p. 915-933.

11. Il s'agit ici de poursuivre le travail amorcé sur l'émergence de la célébrité au XVIII<sup>e</sup> siècle par Antoine LILTI, *Figures publiques: l'invention de la célébrité*, Paris, Fayard, 2014.

12. Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989 ; Jeremy POPKIN, *La Presse de la Révolution journaux et journalistes, 1789-1799*, Paris, Odile Jacob, 2011.

13. Anne SIMONIN, *Le Déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité, 1791-1958*, Paris, B. Grasset, 2008 ; Antoine DE BAECQUE, « La dénonciation publique dans la presse et le pamphlet (1789-1791) », dans Harvey Chisick (dir.), *The Press in the French Revolution*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991, p. 261-279 ; Charles Walton, *La Liberté d'expression en Révolution. Les mœurs, l'honneur, la calomnie*, traduit par Jacqueline Odin, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

14. Depuis l'ouvrage pionnier de Daniel ROCHE, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII<sup>e</sup>- XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1997, ces thématiques ont fait l'objet de nombreux renouvellements. C'est tout particulièrement le travail de Natacha Coquery sur le monde boutiquier – Natacha COQUERY, *Tenir boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : luxe et demi-luxe*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011 ; ou encore celui de Maxine Berg sur la démocratisation des pratiques de consommation liées à l'invention d'objets bon marché – Maxine BERG, *Luxury and pleasure in eighteenth-century Britain*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2007.

15. Arlette FARGE, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1992 ; Robert DARNTON, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650 - 1800*, Paris, Gallimard, 2010.

16. Raymonde MONNIER, *L'espace public démocratique, Essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994.

17. Gabriel TARDE, *L'Opinion et la foule*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1989, p. 10.

---

## AUTEUR

LAURENT CUVELIER

Institut d'études politiques de Paris

CHSP